

4èmes Rencontres des Offices de Tourisme de Savoie

Lundi 18 Juin 2018

Salle Bergeron, 25, Rue Jean Pellerin – Chambéry

La nouvelle réglementation Européenne sur la Protection des Données et la Réforme de la Taxe de Séjour

Invités :

Les Président(e)s et directeurs (trices) des 41 Offices de Tourisme de Savoie ;
Les Membres du Conseil d'administration d'Offices de Tourisme 73 Savoie Mont Blanc ;
M. Mmes les Maires et DGS des Communautés de Communes de Savoie, invités par l'agence Agate et son directeur Philippe Pourchet ;
Mme et MM. les Président(e)s et responsables de la Commission Tourisme de la CCI Savoie, des Fédérations départementales des Offices de Tourisme de la Haute Savoie, de l'Ain, de l'Isère

Au programme :

9h30 Accueil

10 h – 12h30 Réglementation Générale sur la Protection des Données (RGPD)

Première Partie Intervention de M. Alexis Dupic (OPTIMEX DATA)

- Présentation du Règlement Général sur la Protection des Données
- Les principes et obligations imposées par le Règlement
- Questions-réponses

Deuxième Partie Intervention de M. Philippe Dujardin (COVATEAM)

- Les solutions pour être en conformité
- Questions-réponses et échange

12h30 Cocktail déjeunatoire

14h00 - 17h30 Réforme de la Taxe de séjour (Intervention de Gilles Thomas, Alpha & Oméga), préparé en collaboration avec le service tourisme d'AGATE

- Maîtriser le cadre juridique de la taxe de séjour
- Optimiser le recouvrement de la taxe de séjour

Résumé succinct de la journée :

Plus de 50 représentants des Offices de Tourisme et des collectivités savoyardes ont participé aux 4èmes Rencontres d'OT73 Savoie Mont Blanc, qui traitaient de questions d'actualités réglementaire : la RGPD, et la réforme de la taxe de séjour.

La nouvelle réglementation européenne sur la protection des données a occupé la matinée de travail, avec une intervention conjointe de Philippe Dujardin, de la société COVATEAM, et d'Alexis Dupic, de la société Optimex Data.

Connaître la nouvelle réglementation, évaluer son impact sur l'organisation et le fonctionnement des services des OTs, comprendre comment mettre en œuvre son dispositif pour se conformer à la nouvelle réglementation. Tels étaient les objectifs de ces travaux.

[Intervention audio de la matinée](#)

[La présentation de l'intervention](#)

Par la voix de son Président Erich Debruères, OT73 Savoie Mont Blanc a proposé de s'emparer du sujet en proposant à ses membres des solutions de formation / accompagnement pour aider les OTs qui le souhaitent à se conformer à la nouvelle réglementation.

Les Offices de Tourisme intéressés sont invités à se faire connaître auprès d'OT73 Savoie Mont Blanc en contactant : direction@ot73smb.fr

Organisé avec le soutien de l'agence AGATE (Agence alpine des territoires), l'après-midi, a été consacré à la réforme de la taxe de séjour, avec une intervention de Gilles Thomas de l'agence Alpha et Oméga, concernant principalement le cas des hébergements non classés, et la collecte de la taxe par les plateformes de distribution, ainsi qu'à l'amélioration du recouvrement de ladite taxe.

Un sujet qui présente un enjeu majeur pour les Offices de Tourisme et les collectivités, dans cette période de baisses de dotations et subventions publiques.

[Intervention audio de l'après-midi](#)

[La présentation de l'intervention](#)

Sources juridiques :

1. [Loi du 30 décembre 2014](#)
2. [Décret taxe de séjour 31 juillet 2015](#)
3. [Circulaire du 03 octobre 2003](#)
4. [Guide pratique DGCL](#)
5. [Instruction Ministère de l'Intérieur](#)

Offices de Tourisme 73 Savoie Mont-Blanc

Bat Evolution – 25, rue Jean Pellerin - 73000 CHAMBERY

Tel : 04 58 34 00 10 e-mail : contact@ot73smb.fr

SIRET : 307 013 011 00027 – APE 7990Z

6. [Courrier Amf TS](#)
7. [Guide utilisateur Ocsitan](#)

[Outils de calcul potentiel et rendement de la taxe de séjour](#)

[Annexes](#)

Une formation spécifiquement dédiée à [l'optimisation du produit de la taxe de séjour](#) est proposée par OT73 Savoie Mont Blanc les 8 & 9 octobre.